

COMMUNE DE VILLAROGER
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize octobre deux mille vingt-quatre à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain EMPRIN, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée en date du 10 octobre 2024.

Présents :

Mmes BOULANGEAT Mégane, CREY Marlène, LIMBARINU Nadine
MM CERISE Jérôme, CHARDON Maurice, EMPRIN Alain, MARMOTTAN Lionel, VIVET-GROS Alexis

Absent ayant donné pouvoir : M. DUBOS Jean-Christophe a donné pouvoir à M. CERISE Jérôme

Absent : M. COGEZ Frédéric

Le Maire propose au conseil municipal d'élire comme secrétaire de séance : Madame Nadine LIMBARINU

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la séance du 25 septembre 2024 qui est adopté à l'unanimité

Délibération 2024/106 – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du parking et du bâtiment de services du projet touristique du Pré

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la consultation lancée le 6 septembre 2024 pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction du parking et du bâtiment de services du projet touristique du Pré.

La date de remise des offres était fixée au 30 septembre 2024.

Une seule offre a été déposée par la société SECOBA pour un montant de 220 000 euros HT.

Monsieur le Maire présente l'offre de la société SECOBA

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le marché de mission de maîtrise d'œuvre à passer avec la société SECOBA pour un montant de 220 000 euros HT et autorise Monsieur le Maire à signer les documents se rapportant à ce marché

Délibération 2024/107 – Prolongation d'un contrat de travail saisonnier – M. Maurice Chardon quitte la séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2024/49 du 29 mai 2024 concernant le recrutement d'un agent contractuel pour les services techniques du 10 juin au 31 octobre 2024.

Il propose de prolonger le contrat jusqu'au 19 novembre 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise le prolongement du contrat jusqu'au 19 novembre 2024 et autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce contrat.

Délibération 2024/108 - Occupation temporaire du domaine public – M. Alain Emprin quitte la séance

Le Conseil Municipal après avoir examiné le permis de construire et en avoir délibéré à l'unanimité autorise l'occupation du domaine public par le survol d'un débord de fenêtre sur la façade sud du bâtiment cadastré B 1373au Pré

Délibération 2024/109 – Subvention exceptionnelle au Sou des Ecoles

Monsieur le Maire présente la demande de subvention exceptionnelle faite par le Sou des Ecoles de Ste Foy–La Gurraz pour l'organisation d'un voyage scolaire à Paris pour les enfants scolarisés à l'école de Ste Foy, soit 10 enfants de Villaroger.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 100 euros par enfants.

Questions diverses

- Demande de dérogation au repos dominical par la société SEMER intervenant sur la construction de la télécabine Transac. Le Conseil municipal émet un avis favorable.
- Le permis de construire pour le parking et le bâtiment de services au Pré a été accordé le 8 octobre 2024
- Le permis de construire pour la télécabine a été accordé le 8 octobre 2024

Le Secrétaire,
Nadine LIMBARINU



Le Maire,
Alain EMPRIN

